

Appendice
(Z.)

18 Février.

Il est une classe d'hommes bien intéressante, sur laquelle j'aurais désiré attirer l'attention de Votre Excellence; c'est celle des sourds-muets, qui ne trouve plus malheureusement en ce pays ces moyens ingénieux d'instruction, par lesquels seuls ils peuvent réellement connaître ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, à la société et à leur Créateur; mais je n'ai pas encore pu me procurer les données statistiques suffisantes pour mettre Votre Excellence à même de juger de l'opportunité qu'il y aurait d'établir une école en leur faveur pour le Bas-Canada seul, ou pour la Province-Unie.

Afin que Votre Excellence puisse voir d'un coup d'œil les amendemens que le Bill d'Education, présenté

en Chambre en 1843, me paraît devoir subir, j'ai indiqué à la marge d'une copie qui accompagne le présent rapport, ceux auxquels je fais allusion ici, ainsi que nombre de petits changemens, dans les détails, qui tendent ou à abréger, ou à rendre la loi en contemplation d'une opération plus facile.

Le tout est néanmoins humblement soumis.

(Signé,)

J. B. MEILLEUR.

BUREAU DE L'EDUCATION, }
Montréal, 18 Novembre, 1844. }

Appendice
(Z.)

18 Février.